



COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA MISSION D'OBSERVATION DU CONSEIL DE L'ENTENTE AU TERME DU SECOND TOUR DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE EN REPUBLIQUE DU BENIN

Le Conseil de l'Entente (CE) a conduit une mission d'observation lors du second tour de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 en République du Bénin.

Au cours de sa mission qui s'est déroulée du 16 au 21 mars 2016, l'équipe des observateurs du Conseil de l'Entente s'est déployée à Cotonou ainsi qu'à l'intérieur du pays. Elle a pu s'imprégner de l'atmosphère de la campagne, des préparatifs du scrutin par la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA) et ses démembrements, et a suivi le déroulement effectif du scrutin.

A l'issue de ce scrutin déterminant pour l'avenir socio-politique du Bénin et des citoyens béninois, les observateurs du Conseil de l'Entente ont apprécié positivement :

- le climat de sérénité, de discipline et de responsabilité qui a prévalu tout au long du processus électoral;
- la volonté de l'ensemble des béninois à participer activement à cette échéance électorale ;
- le sens de l'intérêt général manifesté par l'ensemble de la classe politique ;
- et l'atmosphère conviviale empreinte de tolérance qui a caractérisé la campagne électorale.

Concernant les opérations de vote proprement dites, la mission note l'amélioration de l'organisation du scrutin à travers le respect des

horaires d'ouverture et de fermeture des postes de vote et la maîtrise des procédures par les présidents et membres des postes de vote.

La mission a pu également apprécier dans les postes de vote visités une présence remarquable des représentants des candidats et des délégués de la Cour constitutionnelle.

La mission se réjouit de la maturité politique du peuple béninois et tient à réaffirmer que l'élection présidentielle qui vient de se tenir contribue à ancrer davantage la démocratie et les principes de l'Etat de droit au Bénin.

Néanmoins, la mission recommande de responsabiliser entièrement la CENA pour l'organisation, la gestion et la proclamation des résultats provisoires des élections ;

La mission du Conseil de l'Entente se félicite particulièrement :

- de l'organisation inédite d'un débat télévisé et radiodiffusé entre les deux (02) candidats à l'élection présidentielle ;
- du fait que le candidat Lionel ZINSOU ait reconnu sa défaite et félicité son challenger M Patrice TALON, et ce, avant la proclamation officielle des résultats;
- du fait que cette élection consacre la troisième alternance au sommet de l'Etat.

Au terme de sa mission, l'équipe des observateurs du Conseil de l'Entente juge le scrutin présidentiel du 20 mars 2016 au Bénin démocratique, transparent et crédible.

Enfin, la délégation du Conseil de l'Entente remercie les autorités et le peuple béninois pour l'accueil qui lui a été réservé.

Fait à Cotonou, le 21 mars 2016
Le Chef de la Délégation

Bernard D'ALMEIDA